



## Procédure de consultation

---

### Département fédéral de l'environnement, des transports, de l'énergie et de la communication

#### Loi fédérale sur la surveillance et la transparence des marchés de gros de l'énergie (LSTE)

Eu égard à la situation actuellement tendue sur les marchés européens de l'énergie, le Conseil fédéral estime qu'il est urgent de renforcer la transparence et la surveillance du marché de gros de l'énergie. La transparence et la confiance dans l'intégrité de ce marché revêtent une importance capitale, car elles contribuent à ce que les prix formés sur ces marchés reflètent une interaction non faussée entre l'offre et la demande, fondée sur une concurrence ouverte et loyale. Le projet de LSTE entend accroître la transparence sur les marchés de gros de l'électricité et du gaz (marché de gros de l'énergie) et confier leur surveillance à la Commission fédérale de l'électricité (ElCom). L'interdiction des opérations d'initiés et de la manipulation du marché sur le marché de gros de l'énergie est mise en œuvre grâce aux obligations de publication et de déclaration des participants au marché ainsi qu'aux instruments et aux procédures des autorités qui sont nécessaires à une sanction. Les dispositions proposées s'appuient fortement sur celles qui sont en vigueur dans l'Union européenne (UE).

Date d'ouverture: 16 décembre 2022

Date limite: 31 mars 2023

Le dossier envoyé en consultation ainsi que les autres informations, telles que les personnes de contact, peuvent être consultés à l'adresse suivante:  
[https://fedlex.data.admin.ch/eli/dl/proj/2022/93/cons\\_1](https://fedlex.data.admin.ch/eli/dl/proj/2022/93/cons_1)

23 décembre 2022

Chancellerie fédérale

